

**Allocution du Président de l'Assemblée nationale de la RDC,
M. Aubin MINAKU NDJALANDJOKO
à l'occasion de sa prise de fonction
en qualité de Président de l'APF – 10 juillet 2015**

Messieurs les Présidents d'Assemblées, et estimés collègues,
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,
Distingués collègues parlementaires,
Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

En ce moment solennel où l'honneur m'échoit d'accéder à la présidence de notre Assemblée, ma pensée va en premier lieu à ses pères fondateurs, je cite d'abord Léopold Sédar Senghor, géniteur, en février 1966, de l'idée de « réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français ». Je me dois de rappeler aussi Charles Helou, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk et Hamani Diori qui avaient partagé avec lui cette vision lumineuse, mais aussi ces délégués de 23 sections des parlements francophones d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie qui s'étaient réunis à Strasbourg, sous la présidence successive de Lamine Gueye et de Victor Bodson, le 17 et 18 mai 1967, pour créer l'Association internationale des parlementaires de la langue française (AIPLF), ancêtre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Grâce à leur génie et à leur engagement à la cause de la Francophonie, nous sommes aujourd'hui héritiers d'un cadre institutionnel original qui, conçu au départ comme un lieu d'échange d'informations ainsi qu'un instrument « de rayonnement de la langue et de la culture françaises, sans objectif politique », est devenu au fil du temps, multidimensionnel et un facteur certain de rapprochement entre nous selon la prédiction de Lamine Gueye qui affirmait, je cite : « parler français est le meilleur élément de rapprochement entre les peuples que la géographie tient éloignés les uns des autres ». Fin de citation.

Je pense aussi à tous mes prédécesseurs à cette plus haute charge de notre institution interparlementaire et dont certains sont parmi nous dans cette belle salle du Conseil national de Suisse, de Victor Bodson, son premier président, à Paul Emile McIntyre qui me passe ce jour le témoin de l'histoire d'une communauté parlementaire unie par la langue française, que nous devons écrire de génération en génération, avec fierté et grande ambition pour que l'APF soit encore et toujours porteuse d'une nouvelle espérance dans ce monde confronté aux multiples défis.

Le professionnalisme et le dévouement de mes prédécesseurs ont permis de préserver l'héritage des pères fondateurs, de le consolider et de hisser l'AIPLF, devenue Assemblée internationale des parlementaires de langue française en juillet 1989, puis Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) depuis juillet 1998, au rang d'acteur de la coopération interparlementaire de la Francophonie et de cadre de concertation ainsi que de solidarité entre nos peuples respectifs à travers leurs élus.

L'APF est devenue le lien entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie en même temps que le moyen d'action commune des parlementaires francophones pour la défense et la promotion des idéaux de démocratie, d'Etat de droit, des droits de l'Homme, des libertés fondamentales et de paix dans le monde.

A eux tous et aux pionniers de l'APF, je rends un hommage déférent et adresse en votre nom toute notre gratitude.

Comment ne pas exprimer les mêmes sentiments de reconnaissance à mes pairs de la Région Afrique qui m'ont fait confiance par deux fois successives en proposant ma candidature à notre auguste assemblée, d'abord au poste de 1^{er} Vice-Président, à la 39^{ième} session tenue à Abidjan, en juillet 2013, et, ensuite, à la présidence de l'APF, à cette 41^{ième} session ? A travers ma modeste personne, il ne fait l'ombre d'aucun doute que c'est à mon pays, la République Démocratique du Congo et à son peuple, qu'ils expriment l'amitié de leurs concitoyens et la confiance de leurs dirigeants. Qu'ils soient rassurés que je ne ménagerai aucun effort pour les mériter davantage.

A vous tous, chers collègues parlementaires venus de divers horizons de la grande famille francophone, vous qui venez de me porter ce jour à la présidence de l'APF, je voudrais vous remercier sincèrement et, surtout, vous dire que je prends l'engagement solennel de poursuivre l'œuvre commune et de porter toujours plus haut, en tous lieux et en toutes circonstances, l'étendard de notre assemblée.

Messieurs les Présidents,
Distingués collègues parlementaires,

Je mesure le poids de mes responsabilités dans l'exercice des fonctions que vous venez de me confier au sein de notre institution, surtout en ces temps de turbulences où elle est appelée à gérer des dossiers tout aussi délicats que difficiles tels que la sauvegarde de l'ordre constitutionnel et démocratique dans les pays de l'espace francophone, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques, pour ne citer que ceux-là qui sont les plus importants et d'actualité.

Cependant, je demeure confiant, car je sais que non seulement nous avons des valeurs et des idéaux communs, ceux de la Francophonie qui constituent le fil conducteur dans la recherche des réponses aux interpellations de notre temps, mais aussi que je peux compter sur l'apport de tout un chacun et, plus particulièrement de notre Secrétaire général parlementaire, Pascal Terrasse ainsi que de l'ensemble du personnel du Secrétariat général qui sont la cheville ouvrière de l'APF.

Cher Pascal, tout au long de ces deux dernières années au cours desquelles j'ai exercé les fonctions de 1^{er} Vice-Président de l'APF, votre collaboration ne m'a jamais fait défaut. C'est toujours avec la même disponibilité et le même intérêt que vous répondez aux sollicitations des sections et traitez les dossiers de l'APF. Aussi, suis-je pleinement convaincu que nous allons ensemble réaliser un travail de qualité à la tête de notre assemblée. C'est sous cette toile de fond de confiance renouvelée et d'ambition partagée de renforcer le rôle de l'APF au sein de la Francophonie que nous devrions travailler dès à présent.

Au demeurant, peut-il en être autrement dès lors que nous avons tous l'impérieux devoir de nous mobiliser pour la réalisation non seulement des objectifs assignés à l'APF, mais aussi de son cadre stratégique triennal (2014-2017), œuvre commune de toutes les sections initiée par vous en parfait accord avec mon prédécesseur, Madame Andrée Champagne et le bureau sortant dont moi-même, alors 2^{ième} Vice-Président ? Le souffle nouveau qui a été donné à l'APF à travers ce cadre stratégique est donc l'affaire de tous.

Distingués collègues parlementaires,

Nous sommes appelés à intensifier nos efforts et à maintenir le cap du renouveau engagé avec le cadre stratégique afin que l'APF devienne effectivement un acteur et un partenaire important d'abord au sein de la Francophonie et, ensuite, sur l'échiquier international comme nous en avons l'ambition.

Mon engagement et mon optimisme pour ce faire sont d'autant plus fondés qu'en tant que Président d'une assemblée délibérante dans mon pays, je sais aussi qu'en amont comme en aval le travail parlementaire reste avant tout une entreprise collective.

Mon rôle sera, dès lors, de créer avec votre concours, celui du Bureau et du Secrétaire général parlementaire de l'APF les conditions requises pour un rendement optimal aussi bien de nos structures de gestion politique et administrative que des parlementaires eux-mêmes.

A cet effet, tout doit être mis en œuvre notamment pour obtenir une implication plus active des sections dans la réalisation des objectifs de l'APF, et de l'exécution de son cadre stratégique ainsi que des résolutions qu'elle adopte.

Nous devons, par ailleurs, intensifier nos relations avec l'OIF et la politique de partenariat conduite par le Secrétariat général.

Avant de clore cette adresse de circonstance, je voudrais rappeler que le 15^{ième} sommet de la Francophonie à Dakar a placé au cœur de ses préoccupations la jeunesse et la femme comme facteurs de paix et de développement.

L'une des missions assignées à l'APF étant de « s'assurer que les déclarations et résolutions adoptées par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sont mises en œuvre et exécutées par l'OIF », nous devons attacher le plus grand intérêt à ce que celles de Dakar se matérialisent effectivement.

A la jeunesse, doivent être donnés le savoir, le savoir-faire et le savoir-vivre pour qu'elle soit véritablement le levain et la garantie de la Francophonie de demain.

A ce titre, les déperditions scolaires, la délinquance juvénile, les phénomènes d'enfants-soldats, d'enfants de la rue, de filles-mères, la drogue et le chômage des jeunes, maux qui détruisent la jeunesse de nos pays, méritent dans les prochains jours notre attention et une réflexion plus approfondie au sein notre organisation.

D'ores et déjà, je me réjouis de ce qu'au cours de cette session nous ayons engagé un débat de fond sur la formation professionnelle qui est une des armes efficaces pour lutter contre le chômage des jeunes et promouvoir leur intégration sociale.

Je profite de cette occasion pour souligner la nécessité de renforcer le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes francophones dans leur mission de formation à la citoyenneté et d'apprentissage à la vie démocratique.

A la femme, nous devons faire confiance. Nous devons marcher ensemble avec elle en mettant à profit sa douceur et sa générosité vivifiantes, son pacifisme sécurisant ainsi que ses énergies créatrices non encore totalement écloses pour les progrès de l'Humanité en général et de la Francophonie, en particulier.

C'est ici qu'il y a lieu de se féliciter de l'action du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et du Parlement francophone des jeunes qui sont devenues des institutions spécialisées de notre assemblée ainsi que ses instruments privilégiés de réalisation de sa politique en faveur de la femme et des jeunes. Il est de notre obligation de les consolider sans cesse et d'élargir leur champ d'action.

Distingués collègues parlementaires,

Pour terminer, devant la chaleur de l'accueil et l'hospitalité que nous ont réservés la Section APF et les autorités de la Confédération helvétique, pays aux multiples visages et modèle parfait de la diversité culturelle chère à la Francophonie, je voudrais, au-delà des exigences de la bienséance, leur réitérer la gratitude des participants à cette 41^{ème} session de notre organisation.

Je vous renouvelle mon engagement de m'employer sans relâche durant mon mandat à élargir les espaces d'expression et d'action de l'APF afin qu'elle demeure la vigie de la démocratie et la courroie de transmission des aspirations des peuples que nous représentons aux instances de la Francophonie. Mon vœu le plus ardent est que notre assemblée devienne davantage un lieu de complémentarité et de compréhension mutuelle entre nos peuples respectifs.

Je vous remercie.